



# Opérateur / Opératrice d'équipement lourd

## Description du métier

Le métier d'opérateur d'équipement lourd comprend quatre spécialités :

- **Opérateur de tracteurs : spécialiste qui peut conduire différents types de tracteurs, tels que des bouteurs, des rétrocaveuses (pépines), des chargeuses frontales, etc.;**
- **Opérateur de niveleuses : spécialiste qui conduit des niveleuses;**
- **Opérateur d'épanduses : spécialiste qui conduit des épanduses d'asphalte ou de béton, des profileuses-épanduses, etc.;**
- **Opérateur de rouleaux : spécialiste qui conduit des rouleaux, des rouleaux compresseurs et compacteurs non manuels.**

## ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en conduite d'engins de chantier et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier.

## RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété la période d'apprentissage de 2 000 heures, afin d'être admis aux examens de qualification provinciale des quatre spécialités dont la réussite mène à l'obtention d'un certificat de compétence compagnon pour chacune des spécialités.

## HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à la lecture de plans, aux repères d'arpentage ainsi qu'à des notions de mécanique, d'hydraulique et d'électricité;
- Être débrouillard, minutieux et vigilant;
- Être capable de travailler seul;
- Avoir une bonne coordination physique;
- Avoir une bonne dextérité.

## Salaire annuel moyen

Apprenti*	20 277 \$
Compagnon**	33 411 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	49 055 \$
Proportion***	64 %

\* Salaire moyen des diplômés admis en 2014, pour les 12 mois suivant leur admission.

\*\* Salaire moyen, en 2015, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

\*\*\* Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2015.

Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

## Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2011-2014	2015
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	169	80
Taux de placement des diplômés*	84,8 %	n. d.

\* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1<sup>er</sup> juin suivant l'obtention de leur diplôme.

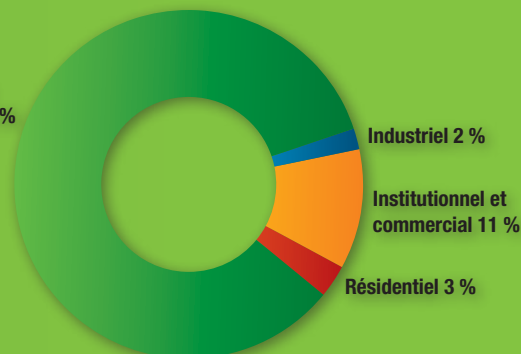
## Salaire horaire\* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti – Classe AA	30,72 \$	30,40 \$	–
Compagnon – Classe AA	36,14 \$	35,77 \$	–
Apprenti – Classe A	29,74 \$	29,50 \$	27,28 \$
Compagnon – Classe A	34,99 \$	34,70 \$	32,09 \$
Apprenti – Classe B	28,98 \$	28,81 \$	26,63 \$
Compagnon – Classe B	34,09 \$	33,89 \$	31,33 \$

\* Salaire en mai 2016.

## Volume de travail par secteur

Génie civil  
et voirie 84 %



## Perspectives d'emploi



- On dénombrait 5 967 opérateurs d'équipement lourd en 2015, lesquels travaillaient pour le compte de plus de 1 800 employeurs. Différents équipements sont utilisés. En plus du tracteur, l'apprenti apprendra à opérer le rouleau, l'épandeuse, la niveleuse et la rétrocaveuse;
- Ce métier a connu un certain ralentissement de l'emploi au cours des dernières années, étant principalement actif dans le secteur du génie civil et de la voirie. Par contre, il devrait être stimulé dans les prochaines années par des chantiers majeurs comme ceux de l'échangeur Turcot et du pont Champlain. Le travail est saisonnier : il y a cinq fois plus de travailleurs actifs en été qu'en hiver;
- Moins de nouveaux apprentis ont été admis en 2015 dans l'industrie, soit 80, alors qu'en moyenne 169 nouveaux ont intégré l'industrie chaque année au cours des quatre dernières années. Dans la première année de travail, le salaire moyen d'un apprenti diplômé est de 20 300 \$, tandis que le salaire annuel moyen d'un compagnon qui travaille au moins 500 heures atteint 49 100 \$;
- Les perspectives d'emploi sont plutôt bonnes pour les opérateurs d'équipement lourd. La demande sera en forte hausse au cours des années à venir, cependant une partie pourra être comblée par la main-d'œuvre actuellement disponible.

## Formation

### Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –  
Conduite d'engins de chantier (5220)

**Durée de la formation :** 1 095 heures

**Préalables scolaires :** Catégorie 2\*

\* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

### Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Chaudière-Appalaches
- Montérégie



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site [inforoutefpt.org](http://inforoutefpt.org)

### Salariés actifs en 2015

Abitibi-Témiscamingue	246
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	595
Côte-Nord	248
Estrie	202
Île de Montréal	259
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 122
Mauricie-Bois-Francs	478
Montérégie	993
Outaouais	264
Québec	1 163
Saguenay-Lac-Saint-Jean	378
Extérieur et Baie-James	19
<b>Total</b>	<b>5 967</b>

**Nombre de femmes actives dans le métier** 44

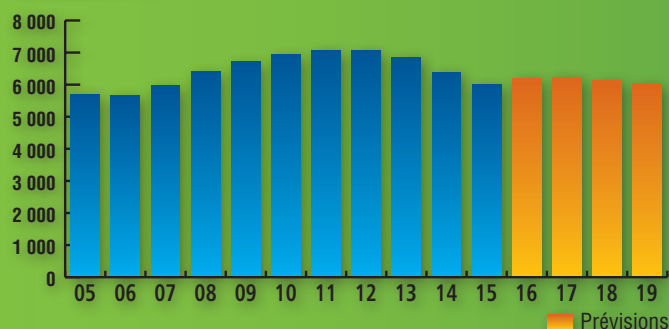
### Mobilité des salariés

#### Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre\* :

Opérateur d'équipement lourd	22 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

\* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

### Nombre de salariés actifs 2005-2019



### Âge de la main-d'œuvre en 2015

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	35	58 %	40 %	2 %	620
Compagnon	47	12 %	57 %	31 %	5 347
<b>Total des opérateurs d'équipement lourd</b>	<b>45</b>	<b>15 %</b>	<b>56 %</b>	<b>29 %</b>	<b>5 967</b>
<b>Ensemble des métiers et occupations</b>	<b>39</b>	<b>27 %</b>	<b>58 %</b>	<b>15 %</b>	<b>153 040</b>